

DE GAULLE ET LA RÉFORME DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : LE RÉFÉRENDUM DU 28 OCTOBRE 1962

- Fiche 1 -

Objectif : comprendre comment la réforme de l'élection présidentielle renforce le Président de la République.

ÉTAPE N°1 : COMPRENDRE UN DOCUMENT DANS SON CONTEXTE.

a) Regardez la vidéo suivante accessible [ici](#) ou [là](#).

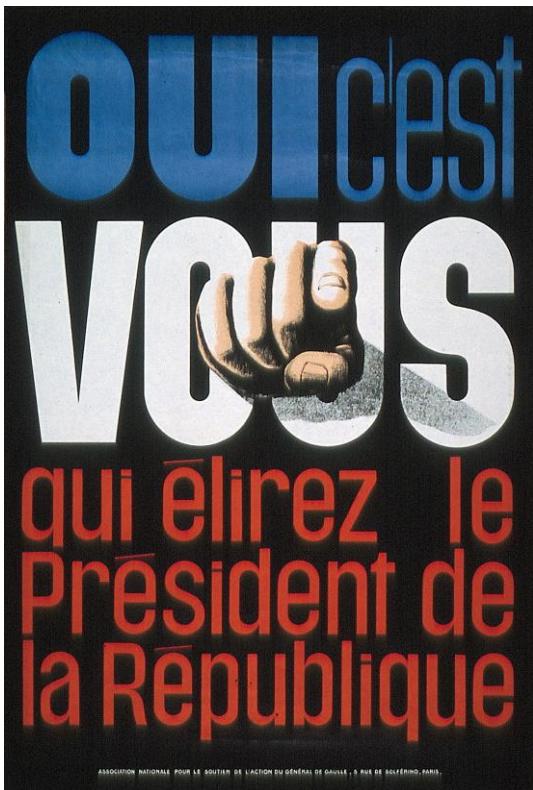
b) En quoi la réforme de l'élection présidentielle consiste-t-elle ?

c) Comment le document 1 incite-t-il les Français à participer au référendum du 28 octobre 1962 ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur au moins deux éléments précis de l'affiche.

Compétence travaillée

- Comprendre et critiquer un document : j'identifie et questionne un document pour procéder à son analyse et j'exerce mon esprit critique.

Document 1



Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle, octobre 1962, Fondation Charles de Gaulle.

	Date	Type de scrutin	Résultat
21 décembre 1958	Élection présidentielle au suffrage universel indirect ¹	De Gaulle élu avec 78,5% des suffrages exprimés	
28 octobre 1962	Référendum ²	Le « oui » l'emporte à 62,25%	
19 décembre 1965	Élection présidentielle au suffrage universel direct ³	De Gaulle élu avec 54,5% des suffrages exprimés	

1. Suffrage universel indirect : système d'élection dans lequel seuls les grands électeurs (= députés, sénateurs, élus départementaux et municipaux) participent au vote.

2. Référendum : question posée aux citoyens sur un projet de loi ou de constitution à laquelle ils répondent par oui ou par non.

3. Suffrage universel direct : élection à laquelle tous les citoyens participent au vote.

aller + loin

Facultatif : Pour en savoir plus sur les affiches vocatives, consultez cet [article](#).

ÉTAPE N°2 : INTERPRÉTER ET ANALYSER LE DOCUMENT.

d) Justifiez le fait que la réforme de l'élection présidentielle renforce la légitimité du Président de la République.